

*COUVERTURE VACCINALE POUR LE VACCIN d_2T_5
DES ADOLESCENTS DE 15 ANS - MONTÉRÉGIE*

LINA PERRON

Décembre 1999

Auteure

Lina Perron

Secrétariat

Marie-Claude Guillette

Conception et réalisation de la page couverture

Bernard Lafleur

Le Zeste graphique

Responsable de la publication et de la diffusion

Nathalie Hudon

La copie tue le livre! Cette phrase est devenue une maxime dans le domaine de la protection des droits d'auteur. Si ce document vous plaît, c'est peut-être parce que tant sa présentation que son contenu ont été soigneusement traités et ce, avec un souci de qualité digne de ses lecteurs. Copier c'est reproduire, acheter c'est produire!

Merci!

Pour obtenir une copie de ce document, adressez-vous à :

Centre de documentation

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie

1255, rue Beauregard

Longueuil (Québec) J4K 2M3

(350) 928-6777, poste 4213



SANTECOM (<http://www.santecom.qc.ca>) : I 14,131

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

4^e trimestre 1999

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Maryse Samson pour son travail minutieux de collecte de données.

Je désire remercier Manon Blackburn pour son aide apportée au niveau de la méthodologie lors de l'élaboration de l'étude. Je remercie aussi Marc Lavoie pour son support et sa patience dans le traitement et la présentation des résultats.

Je veux adresser un merci tout spécial à Anne-Marie Clouâtre, Ann Fortin et François Milord pour leurs judicieux commentaires. Je remercie également Odette Leduc, coordonnatrice du module maladies transmissibles pour m'avoir permis d'effectuer cette étude.

Je remercie les coordonnatrices et les intervenantes du secteur Famille-Enfance-Jeunesse de tous les CLSC de la Montérégie pour leur collaboration.

Un gros merci à Marie-Claude Guillette pour son bon travail de secrétariat et à Christiane Dion pour son aide technique.

Cette étude a été réalisée grâce à une subvention accordée par le comité de coordination de la direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie dans le cadre de son Programme de subventions en santé publique.

MOT DU DIRECTEUR

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport de cette première étude sur la couverture vaccinale du vaccin d₂T₅ réalisée auprès des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie.

L'immunisation demeure l'une des mesures de prévention les plus efficaces dont les bénéfices pour la santé n'ont plus à être démontrés. Dans les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, le Québec s'est donné comme objectif entre autre qu'en l'an 2002, 95 % des adolescents de 15 ans aient reçu une dose du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d₂T₅). Dans son *Programme régional de santé publique Montérégie*, la région régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie s'est engagée à améliorer la couverture vaccinale pour les groupes cibles visés par les différents programmes de vaccination. La présente étude répond au besoin d'évaluer la vaccination des adolescents contre la diphtérie et le tétanos dans le but d'améliorer les services de vaccination pour les adolescents.

En 1999, la proportion des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie qui avaient reçu le vaccin d₂T₅ était inconnue, l'objectif premier de l'étude était donc de mesurer cette proportion aussi appelée taux de couverture vaccinale du vaccin d₂T₅. Le second objectif était de comparer les taux de couverture vaccinale atteints selon les différentes stratégies d'administration du vaccin par les CLSC afin de proposer des améliorations permettant l'atteinte de l'objectif des priorités nationales de santé publique.

Le directeur,

Luc Boileau, MD, FRCPC

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	9
1. HYPOTHÈSE.....	11
2. BUT.....	11
3. OBJECTIFS.....	11
4. MÉTHODOLOGIE.....	13
4.1 DÉFINITIONS.....	13
4.2 DEVIS, POPULATION À L'ÉTUDE ET ÉCHANTILLONNAGE.....	13
4.3 VOLET ÉTHIQUE.....	14
4.4 COLLECTE DES DONNÉES.....	14
4.4.1 Collecte auprès des adolescents observés.....	14
4.4.2 Collecte auprès des CLSC.....	15
4.5 TRAITEMENT DES DONNÉES ET ANALYSES STATISTIQUES.....	16
5. RÉSULTATS.....	17
5.1 CUEILLETTE DES DONNÉES.....	17
5.2 CARACTÉRISTIQUES DES RÉPONDANTS.....	18
5.3 DISPONIBILITÉ DU CARNET DE VACCINATION.....	18
5.4 ÉVALUATION DE LA PRIMO-IMMUNISATION.....	18
5.5 LIEU D'ADMINISTRATION DU VACCIN d_2T_5	18
5.5.1 Couverture vaccinale du vaccin d_2T_5 pour l'ensemble de la Montérégie.....	19
5.5.2 Couverture vaccinale selon le CLSC.....	19
6. DISCUSSION.....	21
6.1 MÉTHODOLOGIE.....	21
6.1.1 Méthode d'échantillonnage.....	21
6.1.2 Méthode de cueillette des données.....	21

6.2 RÉSULTATS	22
6.2.1 Représentativité des répondants	22
6.2.2 Couverture vaccinale du vaccin d ₂ T ₅ pour l'ensemble de la Montérégie	22
6.2.3 Couverture vaccinale du vaccin d ₂ T ₅ selon la stratégie d'administration du vaccin par le CLSC.....	22
7. RÉSUMÉ	25
BIBLIOGRAPHIE	29
ANNEXE 1	31
QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE.....	31
ANNEXE 2	37
AIDE MÉMOIRE	37
ANNEXE 3	41
RÉPONSES À CERTAINS MOTIFS DE REFUS	41
ANNEXE 4	45
RÉPONSES À CERTAINES QUESTIONS DES RÉPONDANTS	45
ANNEXE 5	49
DÉBUT DE L'ENTREVUE.....	49
ANNEXE 6	53
CALENDRIER RÉGULIER D'IMMUNISATION DU QUÉBEC	53

INTRODUCTION

L'immunisation demeure l'une des mesures de prévention les plus efficaces dont les bénéfices pour la santé n'ont plus à être démontrés. De plus, pour l'ensemble des maladies visées par le programme de vaccination, chaque dollar investi entraîne des économies de plusieurs dollars (1). Dans les *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, le Québec s'est donné sept priorités d'action nationales dont celle de lutter contre les maladies évitables par l'immunisation. Dans ce cadre, un des résultats attendus est qu'en l'an 2002, 95 % des enfants de 15 ans aient reçu le vaccin contre l'hépatite B ainsi que les rappels du calendrier régulier (2). On entend, par rappels du calendrier régulier, une deuxième dose du vaccin contre la rougeole recommandée à l'âge de 18 mois et une dose du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d_2T_5) recommandée entre l'âge de 14 et 16 ans (3). De même, la région régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie s'est engagée à améliorer la couverture vaccinale pour les groupes-cibles visés par les différents programmes lors de l'élaboration de son *Programme régional de santé publique Montérégie* (4).

En Montérégie, de 1994, année d'implantation du programme de vaccination universelle contre l'hépatite B, à 1998, la proportion des élèves de 4^e année du primaire ayant reçu les trois doses du vaccin contre l'hépatite B est de 80,8 %, 89,7 %, 90,8 %, 90,1 % et 88,6 % (5). Lors de la campagne de vaccination massive contre la rougeole en 1996, la proportion des étudiants de secondaire ayant reçu une dose du vaccin contre la rougeole au cours de la campagne est de 86,1 % (6). De plus, depuis 1997, on connaît le pourcentage des élèves inscrits en maternelle qui ont reçu les deux doses du vaccin contre la rougeole soit 76,7 % en 1997-1998 et 70,9 % en 1998-1999 (7).

Actuellement, la proportion des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie qui ont reçu le vaccin d_2T_5 est inconnue. Toutefois, des indices laissent croire que la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu leur vaccin d_2T_5 est probablement très inférieure au résultat attendu de 95 %.

Le présent rapport présente d'abord l'hypothèse de travail, le but et les objectifs visés par l'étude. La méthodologie utilisée est ensuite décrite de façon détaillée puis les résultats obtenus sont présentés. Dans le cadre de la discussion, certains éléments de la méthodologie sont repris puis les résultats sont revus à la lumière des modalités d'administration du vaccin d_2T_5 .

1. HYPOTHÈSE

Une étude réalisée en 1997-1998 (9) a démontré que la proportion d'élèves de 4^e année du primaire ayant reçu le vaccin contre l'hépatite B est plus élevée lorsque la vaccination est effectuée à l'école durant les heures de classe que lorsque la vaccination est offerte lors de cliniques spéciales du CLSC hors des heures de classe.

L'hypothèse testée est que la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d₂T₅ est plus élevée lorsque le CLSC responsable du service de santé scolaire de l'école fréquentée par les adolescents en secondaire III offre la vaccination en milieu scolaire durant les heures de classe, en procédant classe par classe.

2. BUT

La présente étude a pour but de permettre l'atteinte d'un des résultats attendus des *Priorités nationales de santé publique* à l'effet que 95 % des enfants de 15 ans aient reçu la dose de rappel du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d₂T₅).

3. OBJECTIFS

Le premier objectif est de mesurer la proportion des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie qui ont reçu la dose de rappel du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d₂T₅).

Le second objectif est de tester l'hypothèse de travail en comparant la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d₂T₅ selon la stratégie d'administration du vaccin par le CLSC responsable du service de santé scolaire de l'école fréquentée en secondaire III.

4. MÉTHODOLOGIE

4.1 Définitions

De façon théorique, le taux de couverture vaccinale est défini comme étant le rapport entre le nombre d'adolescents observés adéquatement vaccinés selon leur âge et le nombre total d'adolescents observés, le taux de couverture vaccinale corrigé étant le rapport entre le nombre d'adolescents observés adéquatement vaccinés selon leur âge et le nombre total d'adolescents observés moins le nombre d'adolescents pour lesquels le statut vaccinal est inconnu (10). Dans la présente étude, le terme «couverture vaccinale» réfère au taux de couverture vaccinale corrigé.

Tel que défini dans le *Protocole d'immunisation du Québec*, un adolescent de 15 ans est considéré adéquatement vacciné si sa primo-immunisation est complète et s'il a reçu une dose de rappel du vaccin d₂T₅. La primo-immunisation est complète lorsqu'une personne a reçu soit quatre doses d'un vaccin contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (DCT) dont l'une après l'âge de quatre ans, soit trois doses d'un vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d₂T₅) ou quatre doses de l'un ou l'autre de ces vaccins si les deux vaccins ont été utilisés (3).

4.2 Devis, population à l'étude et échantillonnage

Il s'agit d'une étude descriptive transversale. La population à l'étude se compose des adolescents nés entre le 1 janvier et le 31 décembre 1983, donc âgés de 15 ans au 1^{er} janvier 1999, et résidant en Montérégie au moment de l'enquête. La taille de la population à l'étude étant d'environ 18 000 adolescents (données électroniques, Statistiques Canada), nous avons procédé à un échantillonnage. Considérant une précision de 5 % autour de l'estimation de la couverture vaccinale et une erreur de première espèce égale à 5 %, il était nécessaire d'étudier 400 sujets. La taille de l'échantillon a été fixée à 1 000 sujets.

L'échantillon a été créé à partir des inscriptions à la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ). Cette base de données comporte plusieurs avantages. Elle peut faire la sélection des sujets selon l'âge, permettant ainsi une comparaison optimale avec les résultats attendus des priorités nationales de santé publique. Les inscriptions à la RAMQ contiennent plusieurs renseignements utiles dont le nom et l'adresse du parent responsable, ce qui permet d'établir rapidement un contact avec le parent lors de la tenue de l'enquête. Elle est aussi

représentative de la population à l'étude puisqu'au 1^{er} juillet 1997, environ 97 % des montérégiens âgés entre 15 et 19 ans y étaient inscrits¹.

L'échantillonnage a été effectué par la RAMQ selon les procédures suivantes. Dans un premier temps, les codes postaux de toutes les personnes inscrites à la RAMQ ont été vérifiés et les résidents de la Montérégie ont été sélectionnés. Dans un deuxième temps, les dossiers des personnes nées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1983 ont été identifiés. Au total, 17 915 adolescents de 15 ans ont été retenus dans le fichier de la RAMQ. Un numéro a été attribué à chacun de ces dossiers et, à l'aide d'un générateur de nombres aléatoires, un échantillon de 1 000 dossiers a été constitué. Pour chaque dossier choisi, la RAMQ a transmis à l'équipe de recherche le nom, le prénom et le sexe de l'adolescent ainsi que le nom, le prénom, l'adresse postale et la langue de correspondance du ou des parent(s) responsable(s).

La population visée dans l'objectif défini par les priorités nationales de santé publique est celle des adolescents de 15 ans alors que la population visée dans le bilan de la première année d'implantation des priorités nationales de santé publique est celle des adolescents de secondaire III. Ceci explique par le fait que lorsque les CLSC offrent le vaccin d₂T₃ en milieu scolaire, ils interviennent au niveau de secondaire III. La population à l'étude a été déterminée à partir de l'âge de l'adolescent (15 ans) de l'école fréquentée en secondaire III pour diverses raisons. En premier lieu, certains adolescents résidant en Montérégie fréquentent des établissements scolaires situés dans d'autres régions et des écoles de la Montérégie accueillent des adolescents résidant dans d'autres régions. Deuxièmement, l'objectif principal de cette étude était d'évaluer le degré d'atteinte de l'objectif visant les adolescents de 15 ans alors que les étudiants de secondaire III n'ont pas tous cet âge, certains sont plus jeunes. Finalement, il était plus simple d'obtenir une liste d'adolescents à partir d'un fichier unique, celui de la RAMQ, qu'à partir de listes d'étudiants provenant de multiples établissements scolaires de niveau secondaire de la Montérégie.

4.3 Volet éthique

Le transfert et l'utilisation des données de la RAMQ ont été approuvés par la Commission d'accès à l'information du Québec.

4.4 Collecte des données

4.4.1 Collecte auprès des adolescents observés

Avant de débiter les entrevues, la liste des sujets a été soigneusement examinée afin de vérifier si les sujets sélectionnés habitaient le territoire de la Montérégie et s'il n'y avait aucune périodicité pour chacune des variables de la liste. Cette vérification a permis d'identifier

¹ Au 1^{er} juillet 1997, on dénombrait 90 823 personnes âgées entre 15 et 19 ans inscrites à la RAMQ alors que la population du même groupe d'âge était estimée à 93 709 personnes par le Bureau de la statistique du Québec (données électroniques, Statistiques Canada mars 1999).

quatre sujets habitant hors de la Montérégie qui ont été retirés de la liste. Cela nous a également permis de remarquer que les sujets provenant de certaines petites municipalités étaient regroupés dans des sections précises de la liste. Afin d'éliminer un biais de sélection possible, l'ordre des participants dans la liste a été redistribué aléatoirement.

Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire standardisé (Annexe 1) administré par entrevue téléphonique. Les entrevues ont été réalisées par une infirmière ayant reçu une formation dans le cadre de l'étude. Des règles précises ont été mises en place afin de contrôler le biais associé à la non-réponse. Un minimum de trois tentatives, dans trois plages horaires distinctes et sur trois jours différents, ont été faites pour rejoindre chaque sujet avant de déclarer que le sujet était un non-répondant. Plusieurs outils méthodologiques, dont un aide-mémoire (Annexe 2), une liste des réponses appropriées pour divers motifs de refus (Annexe 3), des réponses possibles à certaines questions de la part des répondants (Annexe 4) et la façon de débiter l'entrevue (Annexe 5), ont été élaborés et remis à l'infirmière réalisant les entrevues afin de faciliter et de standardiser l'approche auprès des répondants. Le répondant pouvait être l'adolescent, un de ses parents ou un membre de sa fratrie.

Le questionnaire utilisé pour les entrevues a été développé spécifiquement pour les fins de l'étude en respectant les principes formulés par Dillman (11). Le questionnaire a été validé par des experts et il a été pré-testé auprès de 12 parents d'adolescents d'environ 15 ans. Le pré-test a été conçu de manière à simuler le plus fidèlement possible les conditions réelles de l'enquête, ce qui permettait de tester le questionnaire ainsi que la méthodologie de la collecte des données. Le questionnaire débute par des questions portant sur le nom et la localité de l'école fréquentée par l'adolescent en secondaire III ainsi que sur l'adresse du domicile familial à ce moment et l'adresse actuelle. Les questions suivantes portent sur les vaccins reçus contre la diphtérie et le tétanos, le lieu et le contexte de la vaccination d_2T_5 ainsi que le nombre de personnes qui vivent avec le répondant.

Les renseignements concernant la vaccination contre la diphtérie et le tétanos devaient obligatoirement être recueillis à partir du carnet de vaccination de l'adolescent. Le recours à la seule mémoire du répondant étant formellement jugé inadéquat pour compléter cette partie du questionnaire. Les informations recherchées étaient les abréviations DCT, DPT (version anglaise de DCT), dT, dT-Polio et d_2T_5 localisées dans les pages 10, 11 et 15 du carnet de vaccination. Pour chaque vaccin identifié dans le carnet, l'infirmière notait le nom du vaccin, la dose administrée ainsi que la date d'administration. Par la suite, la primo-immunisation de chaque adolescent a été évaluée par l'infirmière puis revue par la chercheuse.

4.4.2 Collecte auprès des CLSC

Les informations concernant les façons de faire des CLSC en regard de l'administration du vaccin d_2T_5 ont d'abord été extraites du Bilan des activités de promotion-prévention en santé publique dans les CLSC de la Montérégie (12). Par la suite, les coordonnatrices Famille-Enfance-Jeunesse des CLSC ont été rejointes par téléphone pour vérifier l'exactitude des renseignements disponibles; certains CLSC avaient changé leur façon de procéder depuis la réalisation de ce bilan. Plusieurs coordonnatrices ont fourni l'information, d'autres ont référé

à une infirmière oeuvrant en milieu scolaire. Finalement, des informations complémentaires ont été recueillies auprès d'intervenantes des CLSC présentes à l'atelier sur la vaccination en milieu scolaire offert lors de la Journée régionale de santé publique de mai 1999 (13).

Les stratégies d'administration du vaccin d₂T₅ varient selon les CLSC. Certains appliquent une stratégie de vaccination durant les heures de classe en procédant classe par classe, stratégie semblable à celle employée pour la vaccination universelle du vaccin contre l'hépatite B aux élèves de 4^e année du primaire. D'autres CLSC offrent le vaccin en milieu scolaire à ceux qui le désirent mais ne vaccinent pas de façon systématique durant les heures de classe ou encore vaccinent durant des journées pédagogiques. Certains CLSC donnent de l'information sur la vaccination en milieu scolaire et la vaccination est offerte au CLSC. De plus, pour une même stratégie, les modalités peuvent différer selon les CLSC, notamment dans la manière de donner l'information sur la vaccination.

Suite aux renseignements obtenus et devant la diversité des façons de faire des CLSC, ces derniers ont été regroupés pour former trois catégories. La définition des catégories, faite avant de recueillir les résultats pour éviter un éventuel biais, a été réalisée pour être en mesure de tester l'hypothèse de travail. La première catégorie comprend les six CLSC qui n'offrent pas le vaccin en milieu scolaire alors que la troisième catégorie regroupe les sept CLSC qui vaccinent systématiquement les élèves en milieu scolaire durant les heures de classe. Quant à la deuxième catégorie, elle est formée de quatre CLSC qui offrent le vaccin en milieu scolaire aux élèves qui en font la demande et de deux CLSC qui, pour la première fois en 1998-1999, vaccinaient de façon systématique en milieu scolaire.

Finalement, une autre source de données a été utilisée à savoir le rapport d'intervention de la vaccination d₂T₅ pour l'année scolaire 1998-1999 (14) fourni par les CLSC. Ce rapport a été élaboré à partir des données fournies par les CLSC sur le nombre d'élèves inscrits en secondaire III, le nombre de doses du vaccin d₂T₅ administrées et le nombre d'élèves déjà vaccinés.

4.5 Traitement des données et analyses statistiques

Le traitement des données et les analyses statistiques ont été réalisés à l'aide de la version 8.0 du logiciel SPSS. Le logiciel Harvard Graphics, version 98.0 a été utilisé pour la présentation graphique des données. Les analyses statistiques de cette étude sont principalement de nature descriptive pour les différentes variables étudiées.

La couverture vaccinale contre la diphtérie et le tétanos a d'abord été établie pour l'ensemble des adolescents âgés de 15 ans résidant en Montérégie. Par la suite, les couvertures vaccinales ont été calculées pour chacune des trois catégories définies dans le cadre de l'étude. Les comparaisons ont été effectuées à l'aide du test du chi-carré avec une erreur de première espèce fixée à 5 %.

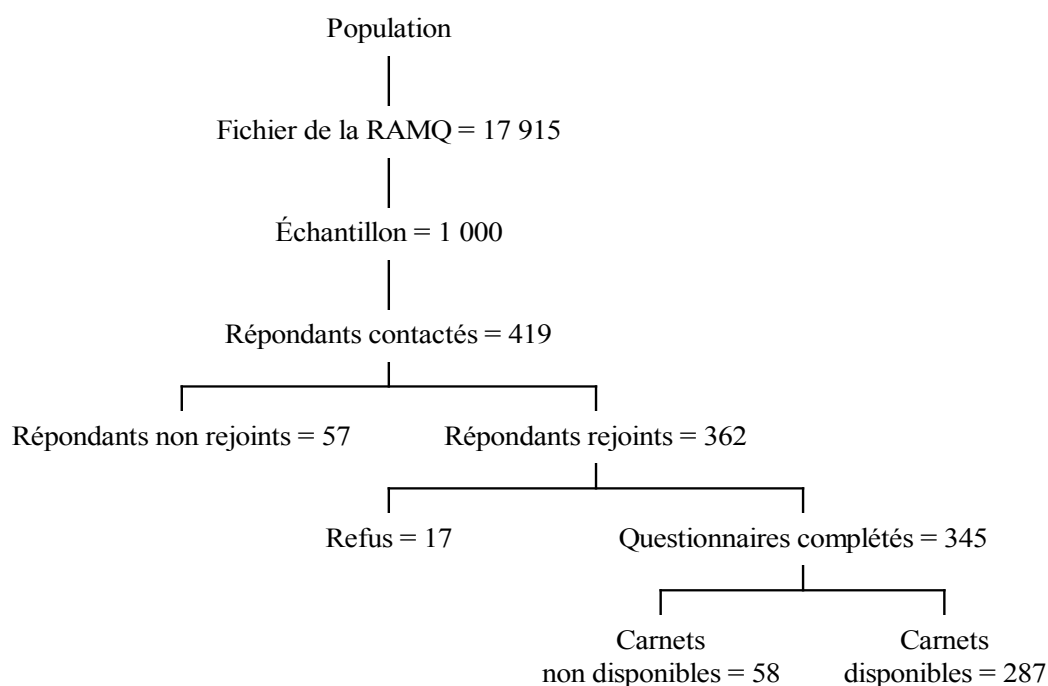
5. RÉSULTATS

5.1 Cueillette des données

Le résumé du nombre d'adolescents de 15 ans observés au cours de chaque étape de l'étude est présenté dans la figure 1.

La proportion des répondants contactés mais non rejoints est de 86,4 % (362/419). Un total de 57 répondants, répartis uniformément en Montérégie, n'ont pu être rejoints pour diverses raisons telles l'absence de réponse (59,7 %), le mauvais numéro de téléphone (22,8 %) et un numéro de téléphone déconnecté (17,5 %). Parmi les 362 répondants rejoints, le taux de réponse a été de 95,3 % et 345 questionnaires ont pu être complétés. La proportion de questionnaires complétés par CLSC correspond bien à la proportion d'adolescents de 15 ans résidant sur le territoire des différents CLSC.

Figure 1 : Résumé du nombre d'adolescents de 15 ans observés au cours de chaque étape de l'étude, Montérégie, 1999



5.2 Caractéristiques des répondants

La mère de l'adolescent visé par l'étude est la personne ayant répondu au questionnaire le plus fréquemment (72,8 %). L'adolescent concerné a répondu lui-même dans 22,3 % des cas. Les autres répondants se distribuent entre le père (4 %) et la fratrie de l'adolescent (1 %).

Quarante-cinq pour-cent (45,2 %) des familles des adolescents rejoints sont composées de quatre personnes, 22,3 % de cinq personnes et 18,3 % de trois personnes. Quant aux 14,2 % des autres familles, elles se composent de deux, six ou sept personnes.

La distribution géographique des répondants et des non répondants est comparable et correspond au poids populationnel des territoires de CLSC.

5.3 Disponibilité du carnet de vaccination

Le carnet de vaccination était disponible pour 287 adolescents (83,2 %) et non disponible pour 58 (16,8 %). La distribution du lieu de résidence des adolescents n'ayant pas leur carnet de vaccination disponible est similaire à celle de ceux ayant leur carnet de vaccination.

5.4 Évaluation de la primo-immunisation

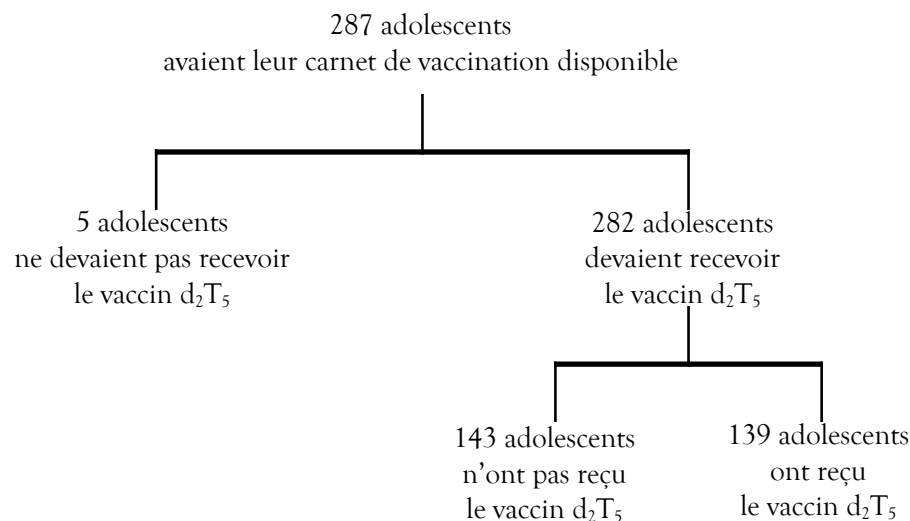
Parmi les 287 adolescents pour lesquels le carnet de vaccination était disponible, la grande majorité (95,5 %) avaient reçu toutes les doses de vaccins recommandées dans le calendrier régulier d'immunisation du Québec (Annexe 3). Quant aux 13 adolescents n'ayant pas reçu les doses prévues au calendrier régulier d'immunisation, cinq d'entre eux avaient reçu quatre doses et huit avaient reçu trois doses.

En ce qui concerne les 58 adolescents pour lesquels le carnet de vaccination n'était pas disponible, 54 se disaient vaccinés mais ne pouvaient en fournir la preuve, un seul n'avait reçu aucun vaccin et trois ignoraient leur statut vaccinal.

5.5 Lieu d'administration du vaccin d_2T_5

Le vaccin d_2T_5 a été administré le plus fréquemment à l'école (57,6 %) et au CLSC (28,8 %). Le vaccin a aussi été administré aux adolescents dans les cliniques médicales (7,9 %) et dans les urgences des centres hospitaliers (3,6 %). Le lieu de vaccination était inconnu pour trois adolescents. Parmi l'ensemble des 56 vaccins administrés hors du milieu scolaire, c'est-à-dire au CLSC, dans une clinique médicale ou dans un centre hospitalier, le quart des vaccins (14/56) ont été administrés dans le cadre des soins donnés suite à une blessure. La vaccination dans ce contexte rejoint 4,9 % de l'ensemble des adolescents (14/287).

Figure 2 : Données vaccinales des adolescents de 15 ans avec un carnet de vaccination disponible, Montérégie, 1999



5.5.1 Couverture vaccinale du vaccin d_2T_5 pour l'ensemble de la Montérégie

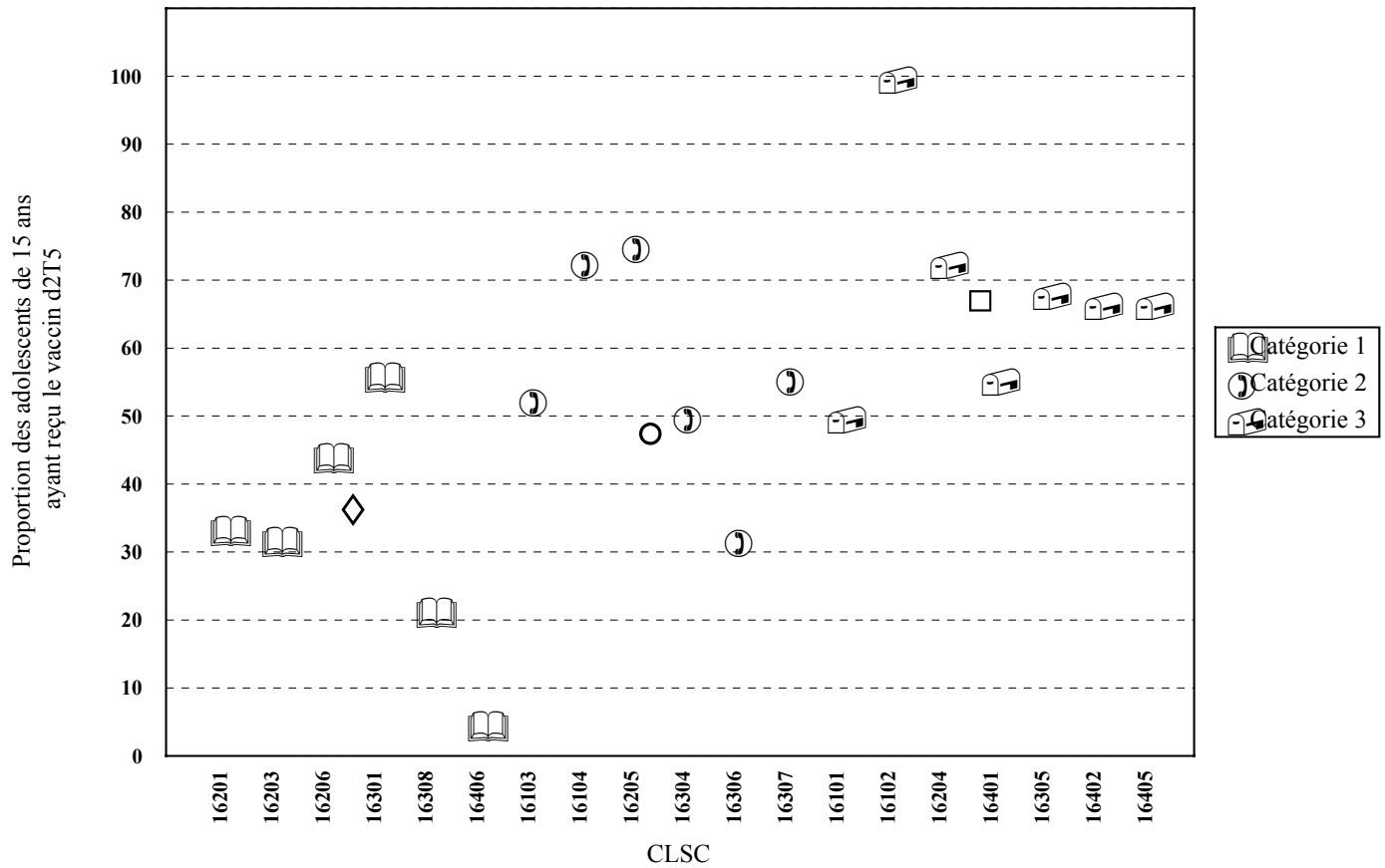
Selon le calendrier régulier d'immunisation du Québec, l'intervalle minimum entre la primo-immunisation et la dose de rappel du vaccin d_2T_5 est de cinq ans. Au moment de l'étude, cinq adolescents n'avaient pas à recevoir une dose de rappel du vaccin d_2T_5 parce que la dose précédente du vaccin avait été administrée moins de 5 ans auparavant. Parmi les 282 adolescents qui devaient recevoir le vaccin d_2T_5 , 139 avaient reçu le vaccin et 145 ne l'avaient pas reçu. En Montérégie, le taux de couverture vaccinale des adolescents de 15 ans en regard des vaccins contre la diphtérie et le tétanos est estimé à 50,2 % (I. C. 44 % - 56 %).

5.5.2 Couverture vaccinale selon le CLSC

Sept adolescents résidant en Montérégie fréquentaient une école située sur un territoire autre que la Montérégie. Le graphique suivant présente la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d_2T_5 par CLSC et par catégorie. La proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d_2T_5 varie beaucoup selon le CLSC responsable du service de santé scolaire de l'école fréquentée en secondaire III. Toutefois, les différences observées au niveau de la moyenne du taux de couverture vaccinale selon les trois catégories de stratégie d'administration du vaccin d_2T_5 sont statistiquement significatives.

On retrouve le taux de couverture vaccinale le plus bas (36,8 %) dans la catégorie 1 où la vaccination n'est pas offerte en milieu scolaire et le taux le plus élevé (67 %) dans la catégorie 3 où la vaccination en milieu scolaire est faite systématiquement durant les heures de classe. Quant au taux de couverture vaccinale de la catégorie 2, il se situe entre ces deux valeurs (46,9 %).

Graphique : Proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d₂T₅ selon la stratégie d'administration du vaccin par le CLSC responsable du service de santé scolaire de l'école fréquentée en secondaire III, Montréal 1999



Note : Les figures vides représentent la moyenne de chacune des catégories

6. DISCUSSION

6.1 Méthodologie

6.1.1 Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage retenue pour l'étude, à savoir un échantillon constitué par la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) à partir des inscriptions dans son fichier nominal s'est révélée une méthode rapide, facile et peu coûteuse. Le délai pour obtenir l'autorisation de la Commission d'accès à l'information (CAI) afin d'avoir accès au fichier nominal de la RAMQ a été de quatre jours, la RAMQ a accepté de constituer l'échantillon la journée même où elle a reçu la demande et l'obtention des données nominales de l'échantillon, sur support papier et électronique, n'a nécessité que six jours ouvrables.

6.1.2 Méthode de cueillette des données

Le fait d'avoir engagé et formé une infirmière pour réaliser les entrevues téléphoniques a permis de tirer profit des avantages liés à l'enquête téléphonique, tout en évitant un important inconvénient lié au manque de formation des enquêteurs lorsqu'une enquête téléphonique est faite par un sous-traitant (15). De plus, des données de qualité ont pu être obtenues pour un coût moindre que celui lié à l'emploi de questionnaires postaux avec une relance.

Le taux de réponse a été très élevé (95,3 %) et le carnet de vaccination était disponible à la maison pour la majorité (83,2 %) des adolescents à l'étude. La présence de l'infirmière réalisant l'entrevue permettait de contrôler l'exactitude des données fournies par la RAMQ, de vérifier la compréhension des questions, notamment pour les personnes dont la langue maternelle n'était ni le français, ni l'anglais, et d'aider à la lecture des renseignements inscrits dans le carnet de vaccination.

6.2 Résultats

6.2.1 Représentativité des répondants

On peut assumer que la population rejointe est représentative de l'ensemble de la population à l'étude étant donné le taux élevé de réponse (86,4 %) et le faible taux de refus (4,7 %). La distribution proportionnelle sur le territoire de la Montérégie des répondants joints et non joints.

6.2.2 Couverture vaccinale du vaccin d₂T₅ pour l'ensemble de la Montérégie

Cette étude démontre que la moitié seulement 50,2 % (I. C. 44 % - 56 %) des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie ont reçu le vaccin d₂T₅, alors que l'objectif des *Priorités nationales de santé publique* est qu'en l'an 2002, 95 % des enfants de 15 ans aient reçu les vaccins du calendrier régulier dont le vaccin d₂T₅. Le taux obtenu en Montérégie est inférieur à celui de d'autres régions du Québec pour lesquelles l'information est disponible.

Dans le cadre de la rédaction du deuxième bilan des résultats attendus des priorités nationales, certaines directions de santé publique ont été en mesure de fournir des données sur la couverture vaccinale des élèves de secondaire III. Le taux de couverture vaccinale pour les vaccins contre la diphtérie et le tétanos (d₂T₅) dans les régions de l'Estrie, de Québec, de Mauricie-Bois-Francs et de Laval est respectivement de 84 %, 85 %, 85 % et 86 % et il atteint 98 % dans la région de la Côte-Nord (16). Dans ces régions, les CLSC administrent le vaccin d₂T₅ en milieu scolaire.

6.2.3 Couverture vaccinale du vaccin d₂T₅ selon la stratégie d'administration du vaccin par le CLSC

En ce qui a trait au vaccin d₂T₅, la vaccination faite de façon systématique en milieu scolaire durant les heures de classe procure un taux de couverture vaccinale plus élevé (67 %) que le taux obtenu lorsque la vaccination est offerte en milieu scolaire hors des heures de classe (47 %) ou lorsque la vaccination se fait au CLSC (37 %). Ces taux de couverture vaccinale sont inférieurs aux taux obtenus pour le vaccin contre l'hépatite B administré en 4^e année du primaire soit 87 % si la vaccination est faite à l'école et 73 % si la vaccination est faite au CLSC (8

).

Les différences de couverture vaccinale entre chacune des trois catégories sont statistiquement significatives. Cependant, il faut noter qu'à l'intérieur d'une même catégorie, la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d₂T₅ varie beaucoup d'un CLSC à l'autre. Ainsi, un CLSC qui ne vaccine pas en milieu scolaire peut avoir un taux de couverture vaccinale semblable à celui d'un CLSC qui vaccine de façon systématique en milieu scolaire. Des facteurs autres que le lieu de vaccination sont alors à prendre en considération.

Le tableau suivant compare les taux de couverture vaccinale des CLSC obtenus au cours de l'étude à ceux obtenus des CLSC dans leur rapport d'intervention pour l'année scolaire 1998-1999. Ces taux sont similaires pour la majorité des CLSC (9/12) qui ont fourni des données en 1998-1999. En ce qui concerne les trois CLSC où on observe une différence entre les taux, cette dernière s'explique par deux raisons. Le taux de couverture vaccinale de l'étude est plus bas que celui de l'année 1998-1999 pour deux CLSC parce que ceux-ci en étaient à leur première année de vaccination en milieu scolaire. Un CLSC présente un taux de couverture vaccinale de l'étude plus élevé que celui enregistré pour l'année 1998-1999 étant donné le petit nombre d'adolescents rejoints au cours de l'étude et résidant sur le territoire de ce CLSC.

CLSC	Couverture vaccinale du vaccin d ₂ T ₅ obtenue au cours de l'étude	Couverture vaccinale du vaccin d ₂ T ₅ obtenue dans le rapport d'intervention des CLSC pour 1998-1999
16101	50 %	non disponible
16102	100 %	87,9 %
16103	52,4 %	60,4 %
16104	72,7 %	65,4 %
16201	33,3 %	non disponible
16203	31,8 %	non disponible
16204	72,7 %	79 %
16205	75 %	53,8 %
16206	44 %	non disponible
16301	56 %	non disponible
16304	50 %	68,8 %
16305	68,2 %	68,6 %
16306	31,8 %	78,2 %
16307	55,6 %	53,6 %
16308	21,4 %	non disponible
16401	55,6 %	78,3 %
16402	66,7 %	72,4 %
16405	66,7 %	72,5 %
16406	4,6 %	non disponible

7. RÉSUMÉ

Introduction

Un des résultats attendus des *Priorités nationales de santé publique* est qu'en l'an 2002, 95 % des enfants de 15 ans aient reçu les rappels du calendrier régulier dont le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d_2T_5). En 1999, la proportion des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie qui ont reçu le vaccin d_2T_5 demeurait inconnue. Le premier objectif de l'étude était de mesurer cette proportion aussi appelée taux de couverture vaccinale pour le vaccin d_2T_5 . Un second objectif était de tester l'hypothèse que la proportion des adolescents de 15 ans ayant reçu le vaccin d_2T_5 est plus élevée lorsque le CLSC responsable du service de santé scolaire de l'école fréquentée en secondaire III administre le vaccin d_2T_5 en milieu scolaire durant les heures de classe en procédant classe par classe.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude descriptive transversale réalisée auprès d'un échantillon représentatif des adolescents résidant en Montérégie, nés entre le 1 janvier et le 31 décembre 1983. Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire standardisé administré par entrevue téléphonique par une infirmière engagée et formée à cet effet. Les renseignements concernant les vaccins reçus devaient obligatoirement être recueillis à partir du carnet de vaccination de l'adolescent.

Des informations concernant les façons de faire des CLSC en regard de l'administration du vaccin d_2T_5 ont également été recueillies à partir de diverses sources de données. Les stratégies d'administration du vaccin d_2T_5 varient selon les CLSC. Ces derniers ont été regroupés pour former trois catégories. La première catégorie comprend les CLSC qui n'offrent pas le vaccin en milieu scolaire, la troisième catégorie regroupe les CLSC qui vaccinent systématiquement les élèves en milieu scolaire durant les heures de classe et la deuxième catégorie se compose des CLSC qui soit, offrent le vaccin en milieu scolaire aux élèves qui en font la demande, soit ont vacciné en milieu scolaire pour la première fois en 1998-1999.

Résultats

Le taux de réponse a été de 95,3 % et 345 questionnaires ont pu être complétés. Le carnet de vaccination était disponible pour 287 adolescents (83,2 %) et la primo-immunisation était complète pour 95,5 % d'entre eux. Parmi les 282 adolescents qui devaient recevoir le vaccin d_2T_5 , 139 avaient reçu le vaccin et 145 ne l'avaient pas reçu. En Montérégie, le taux de

couverture vaccinale des adolescents de 15 ans en regard des vaccins contre la diphtérie et le tétanos est estimé à 50,2 % (I. C. 44 %- 56 %). On retrouve le taux de couverture vaccinale le plus bas (36,8 %) dans la catégorie 1 où la vaccination n'est pas offerte en milieu scolaire et le taux le plus élevé (67 %) dans la catégorie 3 où la vaccination en milieu scolaire est faite systématiquement durant les heures de classe. Quant au taux de couverture vaccinale de la catégorie 2, il se situe entre ces deux valeurs (46,9 %). Les différences observées entre chacune des catégories sont statistiquement significatives.

Discussion

Le fait d'avoir engagé et formé une infirmière pour réaliser des entrevues téléphoniques a permis d'avoir un taux de réponse très élevé et d'obtenir des données de qualité pour un coût moindre que celui relié à l'emploi de questionnaires postaux avec une relance.

En Montérégie, la moitié seulement des adolescents de 15 ans ont reçu le vaccin d₂T₅. Ce taux de couverture vaccinale est inférieur à celui de d'autres régions du Québec pour lesquelles l'information est disponible et où le vaccin d₂T₅ est administré en milieu scolaire par les CLSC.

L'étude démontre que la vaccination faite en milieu scolaire durant les heures de classe est la stratégie de vaccination qui procure le taux de couverture vaccinale le plus élevé. Il est donc recommandé que tous les CLSC incluent le plus rapidement possible dans leur programme de santé scolaire, l'administration du vaccin d₂T₅. De plus, cette intervention pourrait être l'occasion de faire la mise à jour des vaccins des adolescents de secondaire III.

CONCLUSION

En 1999, la moitié des adolescents de 15 ans résidant en Montérégie ont reçu le vaccin d_2T_5 comparativement au résultat attendu pour 2002 que 95 % des adolescents de 15 ans aient reçu les rappels du calendrier régulier dont le vaccin contre la diphtérie et le tétanos (d_2T_5). Le taux de couverture vaccinale varie selon la stratégie d'administration du vaccin d_2T_5 par les CLSC. Le taux le plus élevé est obtenu lorsque la vaccination se fait en milieu scolaire durant les heures de classe.

En ce qui concerne l'atteinte d'un taux de couverture vaccinale de 95 % pour le vaccin d_2T_5 , il est recommandé que tous les CLSC incluent, le plus rapidement possible dans leur programme de santé scolaire, l'administration de ce vaccin au niveau de secondaire III. De plus, cette intervention pourrait être l'occasion de faire la mise à jour de la vaccination de chaque adolescent de secondaire III afin d'être en mesure d'atteindre l'objectif global des *Priorités nationales de santé publique* à l'effet que 95 % des adolescents de 15 ans aient reçu le vaccin contre l'hépatite B ainsi que les rappels du calendrier régulier.

BIBLIOGRAPHIE

1. Tengs T. O., M. E. Adams, J. S. Pliskin et coll. Five hundred life-saving interventions and their cost-effectiveness. *Risk Analysis*, vol. 15, 1995, p.369-390
2. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*, Québec, Direction générale de la santé publique, 1997, 103 p.
3. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Protocole d'immunisation du Québec*, Québec, Direction générale de la santé publique, 1999, 392 p.
4. Direction de la santé publique. *Programme régional de santé publique*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1996, 98 p.
5. Clouâtre A-M. *Couverture vaccinale contre l'hépatite B en 4^e année du primaire selon le nombre de doses*, (rapport non publié), Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, 1999. 5 p.
6. Clouâtre A-M. *Proportion des étudiants de secondaire ayant reçu une dose du vaccin contre la rougeole*, (rapport non publié), Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, 1996, 3 p.
7. Clouâtre A-M. *Couverture vaccinale contre la rougeole des élèves inscrits en maternelle*, (rapport non publié), Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, 1999, 3 p.
8. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Vers l'atteinte des résultats attendus : 1^{er} bilan*, Québec, Direction générale de la santé publique, 1999, 146 p.

9. Guay M., M. Blackburn, A.M. Clouâtre et coll. *Vaccination contre l'hépatite B des élèves de 4^e année hors du milieu scolaire. Comparaisons des coûts et de l'efficacité du programme et préférences de parents*, Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, 1999, 77 p.
10. Lapointe C. et P.M. Bernard. Méthode d'estimation des taux de couverture vaccinale des enfants, *L'Union Médicale du Canada*, 1982, p. 355-358
11. Dillman, D.A. *Mail and telephone surveys. The Total Design Method*, New York, John Wiley and Sons, 1978, 325 p.
12. Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation. *Bilan des activités de promotion-prévention en santé publique dans les CLSC de la Montérégie*, Longueuil, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, 1998, 288 p.
13. Perron, L. *Informations complémentaires sur l'administration du vaccin d₂T₅ en milieu scolaire*, (notes personnelles), Longueuil, 1999, 7 p.
14. Clouâtre, A.M. *Rapport d'intervention de la vaccination d₂T₅*, (rapport non publié), Longueuil, Direction de la santé publique de la Montérégie, 1999, 2 p.
15. Valiquette L. et coll. *Enquête sur la couverture vaccinale des enfants de 24 à 30 mois de Montréal-Centre*. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 1998, 53 p.
16. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. *Vers l'atteinte des résultats attendus : 2^e bilan*, (document de travail), Québec, Direction générale de la santé publique, 1999, 196 p.

ANNEXE 1
Questionnaire d'enquête



Numéro : _____

Heure du début : _____

Étude sur la couverture vaccinale d₂T₅ chez les adolescents de la Montérégie

Téléphone : (____) _____ - _____

Ville de résidence du répondant : _____

Ne rien inscrire dans cet espace
CLSC : _____
(résidence actuelle)

DATE	HEURE	RÉSULTAT DE L'APPEL

QC : questionnaire complet

QP : questionnaire partiel (quand complet ?)

PR : pas de réponse

AB : absent

RE : de retour (quand ?)

REF : refus (raison ?)

MN : mauvais numéro

DÉC : tél. déconnecté

« Étant donné que l'étude porte sur la vaccination des adolescents nés en 1983, nous allons parler de (nom de l'enfant) »

1. À quelle école était-il(elle) lorsqu'il(elle) a fait son secondaire 3 (ou l'équivalent) ?

2. Dans quelle ville se situe cette école ?

Ne rien inscrire dans cet espace
CLSC : _____
(école)



3. Lorsque (*nom de l'enfant*) était en secondaire 3 (ou l'équivalent), (*nom de l'enfant*) habitait-il(elle) au même endroit où il(elle) habite actuellement ?

1 NON → Quelle était son adresse à ce moment ?

2 OUI

Ne rien inscrire dans cet espace
CLSC : -----
(maison, secondaire 3)

4. « Pour le reste du questionnaire, nous allons avoir besoin du carnet de vaccination de (*nom de l'enfant*). Vous souvenez-vous à peu près à quel endroit il se trouve ? »

Si oui → « Je vais vous attendre pendant que vous aller le cherchez »

Si non → « Je peux vous rappeler dans quelques minutes pour vous donner le temps de le retrouver. Quand voulez-vous que je vous rappelle ? »

Après recherche, le carnet est-il disponible ?

1 OUI

2 NON ⇒ « Selon vous, (*nom de l'enfant*) a-t-il(elle) été vacciné(e) contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos ? »

1 OUI (sans preuve)

2 NON → Allez à la question 7

3 NE SAIT PAS →

▲ Pour extraire les informations du carnet :

1. Voir « Renseignements généraux », page 7 ou 5
Vérifier qu'il s'agit bien du carnet de l'enfant à l'étude.
2. Voir « Immunisations », section « diphtérie, coqueluche, tétanos » page 13, 16 ou 10.
Identifier tous les vaccins contre la diphtérie / tétanos (DCT, DPT, DT ou d₂T₅).
Inscrire tous ces vaccins reçus dans le tableau, en précisant la dose et la date.
3. Vérifier à la page 19, 21 ou 15 si des vaccins DCT, DPT, DT ou d₂T₅ y ont été inscrits.
Si oui, noter les informations comme précisé au point 2.
4. Vérifier s'il y a une feuille collée ou libre dans le carnet.
Si oui, vérifier si les vaccins DCT, DPT, DT ou d₂T₅ y ont été inscrits.
Si oui, noter les informations comme précisé au point 2.

Vaccins DCT, DPT, DT et d₂T₅

CARNET DE VACCINATION OBLIGATOIRE

VACCIN	DOSE	DATE	VALIDE (O/N)	REMARQUE

Note : Si l'enfant n'a pas reçu de d₂T₅, entourez « 7 » aux questions 5 et 6 et passez à la question 7.

5. Où a-t-il(elle) reçu son dernier vaccin d₂T₅ ?

- 1 À l'école
- 2 Au CLSC
- 3 Dans une clinique médicale
- 4 Dans une urgence d'un centre hospitalier
- 5 Autre ⇨ _____
- 7 Ne s'applique pas (**pas de D₂T₅ reçu**)
- 9 Ne sait pas

6. A-t-il(elle) reçu son dernier vaccin d₂T₅ parce qu'il(elle) s'était blessé(e) ?

- 1 NON
- 2 OUI
- 7 Ne s'applique pas (**pas de D₂T₅ reçu**)
- 9 Ne sait pas



ANNEXE 2
Aide mémoire



Aide mémoire

Carnet de vaccination « UN MUST »

Pour compléter la question portant sur les vaccins reçus, le (la) répondant(e) **DOIT ABSOLUMENT** consulter le carnet de vaccination pour répondre aux questions. Il n'est pas acceptable que le (la) répondant(e) ait recours à sa seule mémoire pour répondre à ces questions.

Non-réponse

Avant de considérer un(e) candidat(e) non-répondant(e), on doit :

1) avoir tenté de rejoindre cette personne au moins une fois dans chaque plage horaire, c'est-à-dire en avant-midi, en après-midi et en soirée. Les plages horaires doivent être situées dans des jours différents. Il faut donc trois jours différents pour appeler dans les trois plages horaires différentes.

2) ne pas avoir réussi à rejoindre cette personne à aucune occasion. Si on a pu la rejoindre, il s'agit alors soit d'un(e) répondant(e) (questionnaire complété) ou d'un refus (questionnaire non complété).

Le respect de ces règles est très important pour que les résultats de l'étude soient valides.

Confidentialité

Durant toute la durée de l'étude, les questionnaires et la liste de noms doivent être gardés sous clef constamment et ce **séparément**. Nous nous sommes engagées à respecter les règles les plus strictes en matière de confidentialité et les noms ainsi que les questionnaires sont les documents les plus névralgiques en matière de confidentialité. De même, les appels doivent être faits dans un lieu isolé afin que la teneur des conversations reste confidentielle.

Notes

Il ne faut pas hésiter à noter dans le questionnaire tous les éléments qui semblent pertinents à l'évaluation de la situation. Lorsqu'il n'y a pas d'espace spécifiquement prévu à cet effet, utiliser les marges. Toute information pourrait se révéler très précieuse, il ne faut jamais hésiter à prendre des notes.



ANNEXE 3
Réponses à certains motifs de refus



Réponses à certains motifs de refus

Lorsque les gens expriment leur refus de participer, on peut parfois tenter d'amener ces personnes à reconsidérer leur refus en explorant les raisons de celui-ci et en proposant des solutions telles que ces « phrases-clefs ». Il faut toutefois être prudent dans ces circonstances. C'est bien d'amener une personne à participer à une enquête téléphonique mais cela doit se faire dans le plus strict respect du consentement éclairé et il faut **toujours** respecter le refus de participer, car c'est là un droit fondamental. En conséquence, il ne faut pas insister si la personne persiste à refuser de participer malgré une de ces « phrases-clefs ». Il s'agit alors de la remercier de nous avoir accordé un peu de son temps et de rester courtois en toute circonstance.

Trop occupé	« Cela ne prendra que quelques minutes. » « Je suis désolée de vous avoir dérangé. Quand est-ce que je pourrais vous rappeler? »
Mauvaise santé, ne se sent pas bien	« Je suis désolée. Puis-je vous rappeler dans un jour ou deux? » ATTENTION : S'il s'agit d'une maladie sérieuse ou chronique, il faut s'excuser et spécifier que la personne ne sera pas rappelée.
Ne se sent pas adéquat, ne sait jamais quoi répondre	« Les questions ne sont pas très difficiles. Je pourrais peut-être vous lire les premières questions et vous pourrez voir comment ça va. »
Peur de l'intrusion dans la vie privée, de la diffusion de renseignements confidentiels	« Je comprends vos inquiétudes, et c'est pour cette raison que nos entretiens sont absolument confidentiels. Il n'y a pas de nom sur les questionnaires et il n'y a aucun moyen d'identifier les répondants de l'étude. »
S'oppose aux enquêtes	« Nous croyons que cette enquête est très importante car les résultats nous permettront d'offrir de meilleurs services pour la vaccination des adolescents. Mais pour y arriver, nous avons besoin de l'aide des parents puisqu'ils sont les seuls à connaître les informations dont nous avons besoin. »
S'oppose aux enquêtes téléphoniques	« Nous avons décidé de faire notre étude par téléphone parce qu'il n'y a pas beaucoup de questions et c'est la manière la plus facile de répondre aux questions de cette étude. C'est aussi la manière la plus rapide, ce qui nous permettra d'agir concrètement beaucoup plus rapidement. »



ANNEXE 4
Réponses à certaines questions des répondants



Réponses à certaines questions des répondants

À PROPOS DE L'ENQUÊTE

Q : Qu'est-ce que la Direction de la santé publique?

R : C'est un organisme qui est chargé de protéger la santé de la population. C'est la santé publique qui intervient lorsqu'un problème de santé touchant la population demande une évaluation et des actions précises.

Q : Qui finance l'étude?

R : L'étude est financée par une subvention que nous avons obtenue après avoir déposé un document dans lequel nous présentions notre projet. Pour avoir cette subvention, il a fallu démontrer que notre étude était sérieuse, utile et bien conçue.

Q : Quel est le but de votre étude?

R : Le but de notre étude est de déterminer dans quelle mesure les adolescents de 15 ans sont vaccinés contre la diphtérie et le tétanos. C'est aussi un moyen de déterminer quelles sont les actions que nous devons mettre de l'avant pour protéger davantage les adolescents contre ces deux maladies.

Q : Qui est responsable de l'enquête? Est-ce que je peux lui parler?

R : L'enquête est sous la direction du docteur Lina Perron et vous pouvez la rejoindre au 450-928-6777 poste 3107.

À PROPOS DU RÉPONDANT

Q : Comment avez-vous obtenu mon nom?

R : Nous avons eu votre nom à partir des registres de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Nous n'avons jamais eu accès à votre dossier médical, ni à celui des membres de votre famille. Les seuls renseignements que la Régie de l'assurance-maladie nous a donnés, sont votre nom, le nom de votre enfant âgé de 15 ans et votre adresse.

Mais avant d'avoir ces renseignements, nous avons dû présenter notre projet à la Commission d'accès à l'information qui s'est assurée que notre demande était correcte et nous nous sommes engagées à respecter toutes les règles existantes en matière de confidentialité.



Q : Est-ce vraiment confidentiel?

R : Absolument. Il n'y a aucun nom sur les questionnaires, il s'agit d'un questionnaire codé avec un numéro. De plus, les questionnaires sont gardés sous clef tout au long de l'étude et la liste de noms sera détruite (déchetée) à la fin de l'étude.

Q : Pourrais-je avoir une copie des résultats (ou du questionnaire)?

R : Certainement. Je vais prendre en note votre demande et nous vous en ferons parvenir une copie dès que possible.

À PROPOS DU SUJET DE L'ENQUÊTE

Q : Combien de temps dois-je garder le carnet de vaccination de mes enfants?

R : Toujours. Dès l'âge adulte, vous pouvez le leur donner et leur conseiller de toujours le garder puisque c'est la manière la plus simple de vérifier le statut vaccinal d'une personne.

Q : Qu'est-ce que c'est la diphtérie et le tétanos?

R : Ce sont deux maladies infectieuses causées par des bactéries. Elles peuvent toutes les deux causer le décès mais ces deux maladies peuvent être prévenues par la vaccination.

ANNEXE 5
Début de l'entrevue



Début de l'entrevue

« Bonjour (bonsoir), j'aimerais parler à (*mère de l'enfant*). »

Si non disponible → « Est-ce que je pourrais parler au père de (nom de l'enfant)? »

→ « Pouvez-vous me dire quand je pourrais rejoindre la mère de (nom de l'enfant)? »

« Bonjour (bonsoir), M (Mme), je m'appelle _____ et je suis infirmière à la Direction de la santé publique. Nous réalisons présentement une enquête auprès des parents qui ont un(e) adolescent(e) âgé(e) de 15 ans. Nous désirons évaluer la vaccination des adolescents contre la diphtérie et le tétanos. Les résultats nous permettront d'améliorer les services de vaccination chez les adolescents. Nous aimerions vous poser quelques questions. Cela devrait prendre environ 10 minutes. »

« Nous tenons à vous préciser que le nom de votre enfant a été tiré au hasard à partir des inscriptions de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Soyez assuré(e) que tous les renseignements que vous nous donnerez resteront absolument confidentiels. »

« Avez-vous des questions? Acceptez-vous de répondre à nos questions? »

Si oui → « Nous vous remercions. »

Si non → « Puis-je me permettre de vous demander quelle raison vous incite à refuser? »

Voir les réponses à certains motifs de refus et tenter de rattraper le cas.
Si impossible, remercier la personne de son attention.

ANNEXE 6
Calendrier régulier d'immunisation du Québec



Calendrier régulier d'immunisation du Québec

Âge	Vaccins			
2 mois	DCaT	Polio inactivé	Hib	
4 mois	DCaT	Polio inactivé	Hib	
6 mois	DCaT	Polio inactivé	Hib	
1 an	RRO			
18 mois	DCaT	Polio inactivé	Hib	RRO
Entre 4 et 6 ans	DCaT	Polio inactivé		
4 ^e année primaire	Hépatite B			
Entre 14 et 16 ans	d ₂ T ₅			
50 ans	d ₂ T ₅			
65 ans	Influenza	Pneumocoque		



